

Zeitschrift: Le messager suisse de France : revue mensuelle de la Colonie suisse de France

Herausgeber: Le messager suisse de France

Band: 6 (1960)

Heft: 9

Rubrik: Problèmes tessinois

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 13.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

PROBLÈMES TESSINOIS

★ ★ *

Tessin du Nord

Nous avons séjourné, comme tous les étés, en Leventina, la belle et agréable vallée du « grand nord » tessinois. Sapins et bouleaux y sont nombreux et son air salubre et limpide comme les glaciers de ses cimes rend encore plus agréable le séjour (même si le vent souffle un peu plus que dans la plaine et oblige les estivants à se couvrir ou à ouvrir le parapluie). Nous y avons trouvé, aussitôt arrivés, beaucoup de vie : non tant à Ambri Piotta, où l'on est un peu déçus pour le classement final de la fameuse équipe de « discatori » (que diraient Bellinzona et Lugano dont les footballeurs ont, cette année, désolé tout le monde en « descendant » de catégorie ?), mais surtout à Airolo où l'on fêtait la récente décision prise, à Locarno, par la Fédération suisse de ski, de renforcer le tourisme d'hiver de la localité déjà à partir de la prochaine saison avec la création d'un centre sportif de ski et la construction d'une Maison du skieur destinée aux sportifs tessinois. Le Canton, très opportunément, a donné son appui total à la Fédération et subsidera les constructions envisagées avec beaucoup de largesse, d'autant plus qu'à Airolo même, existe déjà, depuis des années, la première Ecole suisse de Ski tessinoise. Il y en aura toutefois une deuxième. Par décision de la Fédération au cours de son récent Congrès de Locarno, elle fonctionnera sinon sur les rives du Verbano (où plutôt que la neige règne le camélia), sur les pentes bien enneigées de Cardada au-dessus de la reine du Verbano. La « sentinelle » du Gothard, la fière Airolo, qui fut la patrie de notre tant regretté Président Giuseppe Motta, partagera donc les tâches sportives officielles avec Locarno-Cardada au cours des hivers à venir.

D.d.T.

Ce sigle (les malins le confrontent volontiers avec un similaire qui eut son heure de célébrité pendant la guerre car il était celui d'un puissant insecticide...) signifie Défense du Tessin, Difesa del Ticino, et sert de... raison sociale à un important groupement d'hommes et de femmes qui, en effet, veulent défendre leurs terres contre les spéculations. Il ne s'agit pas de xénophobie, entendons-nous, ni de lutte antipathique contre la prédilection que nos confédérés, des Suisses comme nous et qui nous sont chers, peuvent avoir (comme il a toujours été), pour nos régions où ils désirent beaucoup y vivre et où ils sont respectés. Il s'agit plutôt d'enrayer les spéculations d'étrangers sans aucun scrupule qui pleuvent chez nous, surtout du nord, s'installent marchands de biens, constructeurs, propriétaires « fantômes », louent très cher des appartements, etc., etc., sans permis de travail, ni de séjour, fuyant ainsi aisément les « griffes », les griffes du fixe, donc ne payant, contrairement à nous, aucun impôt. Même si nos paysans, en vendant des terres ni cultivables, ni rentables, des terres que l'Etat (et il a tort) taxe presque toujours de trop en rapport avec leur réelle valeur touchent quelque argent, ce ne sont sûrement pas eux les plus heureux dans le marché, au contraire... Et je peux vous dire des chiffres, chers amis suisses de France, pour vous persuader que je ne parle pas en l'air. La Revue commerciale suisse du 7 juillet annonce « qu'un groupe d'économistes allemands a fait des découvertes intéressantes tout le long des annonces immobilières qui ont été publiées, du 1^{er} octobre 1959 au 31 mai 1960, dans les plus importants journaux allemands et qui se réfèrent à 50.000 annonces ». De ces annonces, 40 % regardent la Suisse, particulièrement le Tessin, et proviennent pour le 1,8 % d'Autriche, pour 3 % d'Espagne et du Portugal, pour les 4 % d'Italie, de France, de Scandinavie, etc., etc. Quant à l'Allemagne, elle était largement en tête du classement, avec les 5 % provenant des personnes privées, les 27 % de courtiers allemands et 20 % de personnes privées suisses. Le reste était anonyme, donc impossible à con-

trôler. C'est clair, non ? Voilà pourquoi on a récemment créé un Comité suisse d'action contre la « mévente de la Patrie » où l'on compte des Conseillers nationaux, des landammans, des professeurs, voire de simples citoyens de tous les coins du Pays, et naturellement un représentant du Tessin, le président même du D.d.T. Notre Gouvernement fédéral, sollicité, a répondu, par la bouche de son porte-parole, M. le Conseiller von Moos, que seulement les Cantons peuvent agir dans le sens souhaité et il a annoncé des points divers et communs qui pourraient donner aux Gouvernements cantonaux la possibilité d'intervenir... Ce n'est pas en se lançant la balle qu'on arrivera à quelque chose de bien fait, disons-nous... Mais qui commencera ? Nos voisins d'Uri, en tout cas, ont donné un exemple méritoire. Ils ont simplement et purement interdit la vente des terrains le long du lac des 4-Cantons, et surtout dans la région du Grütli, à des étrangers, naturellement!!! Très sages les sujets du Taureau !

★ ★ *

La Journée de la Suisse italienne

s'est tenue, cette année, en territoire Grison, c'est-à-dire dans l'idyllique région de Poschiavo, le 3 septembre, et a eu comme sujet : « Les problèmes de l'Agriculteur de montagne ». Sujet très intéressant pour la Suisse italienne et choix heureux d'un lieu de réunion loin du Tessin, certes, mais néanmoins digne de donner l'hospitalité aux orateurs et autres intéressés qui ont parlé d'un problème crucial pour tous. En effet, le problème du paysan de montagne est directement annexé à celui de la vie économique des agriculteurs des vallées de la Suisse italienne, en général et aussi à celui, bien plus grand, du dépeuplement des dites vallées dont la gravité n'échappe à personne et dont la difficile solution demande la compréhension et l'intérêt de tous les Suisses sans distinction.

Elsa FRANCONI-PORETTI.